



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du produit:

Prep Tex Plus

Identificateur rapide – Nom commun (sur l'étiquette)	Emballage	Code de produit
Prep Tex Plus	Seau de 18,9 Litres	895900000423
Prep Tex Plus	Réservoir de 945 Litres	

1.2. Usages recommandés:

Couches de base pour texture de cloisons sèches intérieures.

Restrictions d'utilisation: Aucune connue

1.3. Fournisseur:

Hamilton Drywall Products Canada
7522 134A Street
Surrey, BC, V3W 7J1
Téléphone: (604) 515-0630 Téléc.: (604) 515-9951
www.hamiltonnw.com

Hamilton Drywall Products
295 N. Pekin Road
Woodland, WA
98674
Téléphone: 1-800-871-4998 Téléc.: 1-800-871-5007

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Chemtrec: 1-800-424-9300

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification:

Cancérogénicité cat. 1A; H350 (inhalation)

Toxicité pour certains organes cibles, exposition répétée cat. 1; H372 (inhalation)

2.2. Éléments d'étiquetage:



GHS08

Danger

- Peut provoquer le cancer en cas d'inhalation.
- Peut provoquer des lésions organiques (poumon, rein, foie, thyroïde et système immunitaire) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (orale et inhalation).

Prévention

- Se procurer les instructions avant utilisation.
- Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
- Ne pas respirer les poussières ou les aérosols
- Se laver les mains et la peau exposée soigneusement après manipulation.
- Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- Porter des gants de protection et des lunettes de sécurité.

Intervention

- En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Stockage

- Garder sous clé.

Élimination

- Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

2.3. Autres dangers:

Le ponçage des surfaces traitées libère des poussières inhalables présentant les risques pour la santé décrits plus haut.

SECTION 3: Composition / Information sur les ingrédients

Nom chimique	Numéro de CAS	% en poids
Carbonate de calcium	1317-65-3	< 25



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Kaolin	1332-58-7	< 20
Dioxyde de titane	13463-67-7	< 10
Argile attapulgite	12174-11-7	< 1
Silice cristalline totale – Pas ajoutée directement, mais présente comme impureté dans les ingrédients plus hauts.	14808-60-7	< 0.26

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Mesures de premiers soins:

Inhalation: S'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Contact avec la peau: En cas de contact avec la peau, laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation ou d'éruption cutanées: consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Ingestion: En cas d'ingestion, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche si la victime est en train de perdre connaissance, est inconsciente ou a des convulsions.

4.2. Symptômes/effets les plus importants, aigus et retardés:

Inhalation: L'exposition aux poussières en suspension peut provoquer une irritation des voies respiratoires supérieures; les symptômes peuvent comprendre l'éternuement, la toux et le mal de gorge.

L'exposition prolongée ou répétée aux fines poussières en suspension de silice cristalline peut causer la silicose, une maladie qui inflige des dommages aux tissus pulmonaires. Les symptômes de la silicose incluent la toux, la difficulté respiratoire et l'oppression thoracique. Les symptômes de la silicose se développent suite à des expositions prolongées aux poussières en suspension qui contiennent de la silice. L'inhalation peut causer le cancer des poumons.

Contact avec les yeux: Peut causer de l'irritation.

Contact avec la peau: Les particules de poussières peuvent causer une irritation mécanique.

Ingestions: En cas d'ingestion, peut causer des malaises à l'estomac.

4.3. Indication de nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial:

Sans objet

SECTION 5: Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1. Agents extincteurs appropriés (et inappropriés):

Utiliser de l'eau et d'autres agents extincteurs appropriés à l'incendie environnant.

Agent extincteur inapproprié: Aucun connu.

5.2. Dangers spécifiques du produit:

Le produit est ininflammable et ne favorise pas la combustion.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers:

Comme dans le cas de n'importe quel incendie, une tenue de feu complète et un APRA à pression positive peuvent s'avérer nécessaires.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

6.1. Précautions individuelles équipements de protection et mesures d'urgence.

Porter un équipement de protection personnelle adéquat, incluant un appareil respiratoire tel qu'indiqué à la Section 8. Isoler la zone de déversement en empêchant l'accès aux personnes non autorisées. Ventiler la zone de déversement si de la poussière en suspension est présente.

6.2. Précautions relatives à l'environnement:

Prévenir les rejets dans l'environnement.

6.3. Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage:



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Utiliser des méthodes qui permettent d'éviter la formation de poussières en suspension. Ramasser le produit déversé à l'aide d'une pelle ou aspirer la poudre avec de l'équipement muni d'un filtre HEPA et déposer dans un contenant à déchets étiqueté et fermé. Les petits déversements peuvent être ramassés à l'aide d'un chiffon ou d'une vadrouille humides.

SECTION 7: Manutention et stockage

7.1. Précautions relatives à la sécurité de manutention:

Se procurer les instructions avant utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Ne pas respirer les poussières en suspension.
Porter un équipement de protection pour les yeux et des gants.
Lorsque les limites d'exposition professionnelle sont dépassées, porter un appareil respiratoire approprié. (Voir la Section 8).
Lire l'étiquette et suivre le mode d'emploi.
Se laver soigneusement les mains et la peau exposée après manipulation.
Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail où ce produit est manipulé.

7.2. Conditions de sécurité de stockage, y compris les incompatibilités:

Stocker dans un endroit sec et protégé des intempéries.
Maintenir les récipients fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
Tenir hors de portée des enfants.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle:

Limites d'exposition professionnelle: Consulter les autorités locales pour connaître les limites d'exposition acceptables.

Ingrédient	ACGIH® TLV®	É.-U. OSHA PEL	RSST VEMP (CNESST – Québec)
Carbonate de calcium	Non établi	15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable)	10 mg/m ³ (poussière totale)
Kaolin	2 mg/m ³ (respirable)	15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable)	5 mg/m ³ (respirable)
Dioxyde de titane	10 mg/m ³	15 mg/m ³ (poussière totale)	10 mg/m ³ (poussière totale)
Argile attapulgite	10 mg/m ³ (inhalable) 3 mg/m ³ (respirable) PNOS	15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (fraction respirable) Table Z-3 Poussière minérale	1 fibre/cm ³
Silice cristalline, quartz	0,025 mg/m ³ (respirable)	Quartz (poussière totale): 30 mg/m ³ / %SiO ₂ +2) Quartz (respirable): 0,05 mg/m ³ / (%SiO ₂ +2) Table Z-3	0,1 mg/m ³ (respirable)

8.2. Contrôles de l'exposition:

Contrôles d'ingénierie appropriés : La ventilation générale est suffisante pour l'application du produit dans sa forme originale. Si des particules en suspension sont générées, surveiller la concentration de poussière en suspension et utiliser un système d'aérage aspirant lorsque la limite d'exposition est dépassée. Le système d'aspiration des poussières doit être conçu et entretenu pour prévenir l'accumulation et la recirculation de silice respirable dans l'air du lieu de travail.

Si les contrôles d'ingénierie et les pratiques de travail ne contrôlent pas efficacement l'exposition aux matériaux ou si des effets néfastes sur la santé sont ressentis, porter un équipement de protection personnelle adéquat qui inclut un appareil respiratoire approuvé.

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de sécurité.

Protection cutanée : Porter des gants de protection (par exemple : gants en nitrile). Porter des vêtements de protection (par exemple : une combinaison) si les conditions de travail génèrent de la poussière. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau ou les jeter.

Protection respiratoire : Lorsque la charge de poussière dans l'air dépasse la limite d'exposition en milieu de travail, porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé.



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Recommandations de la NIOSH dans le cas de la concentration de silice cristalline (poussière respirable) dans l'air : Jusqu'à 0,5 mg/m³ : Appareil de protection respiratoire muni d'un filtre N95, R95 ou P95 (incluant les masques filtrants N95, R95 et P95) à l'exception des quarts de masque. Les filtres suivants peuvent aussi être utilisés : N99, R99, P99, N100, R100 et P100.

Jusqu'à 1,25 mg/m³ : Appareil de protection respiratoire à épuration d'air motorisé muni d'un filtre à haute efficacité pour les particules ou respirateur à adduction d'air filtré en mode continu. Jusqu'à 2,5 mg/m³ : Appareil de protection respiratoire complet à épuration d'air muni d'un filtre N100, R100 ou P100. Jusqu'à 25 mg/m³ : Appareil de protection respiratoire à adduction d'air à pression positive.

Un programme de protection respiratoire qui satisfait aux exigences réglementaires en vigueur, tel que la norme OSHA 29 CFR 1910.134, ANSI Z88.2 ou le standard Z94.4 du groupe CSA, doit être suivi chaque fois que les conditions de travail justifient l'usage d'un respirateur.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base:

Apparence	: Liquide. Visqueux blanc à blanc cassé
Odeur	: Faible
Seuil olfactive	: Pas disponible
pH	: 7 – 10 (suspension aqueuse)
Point de fusion/point de congélation	: Environ 0 °C
Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition	: Environ 100 °C
Point d'éclair	: Sans objet
Inflammabilité	: Ininflammable, non combustible
Température d'auto-inflammation	: Pas disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité	: Sans objet
Taux d'évaporation	: Sans objet
Tension de vapeur	: Sans objet
Densité de vapeur	: Sans objet
Densité relative	: 1,2 – 1,8 (eau = 1)
Solubilité(s)	: Faible solubilité dans l'eau
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Pas disponible
Température de décomposition	: Pas disponible
Viscosité	: 60 – 130 KU
Concentration de COV	: < 2 g/L

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité:

Pas réactif sous conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique:

Généralement stable.

10.3. Risque de réactions dangereuses:

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter:

Éviter l'accumulation de poussière.

10.5. Matériaux incompatibles:

Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux:

De l'oxyde de calcium et de la fumée corrosive peuvent se former si le produit est exposé à des températures extrêmes 825 °C (1517 °F).

SECTION 11: Données toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Voies d'exposition probables



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Inhalation; Contact cutané; Contact oculaire.

Toxicité aiguë

Inhalation: Données non disponibles. Aucun des constituants minéraux naturels n'est toxique ou dangereux en cas d'inhalation.

Ingestion: Données non disponibles. Aucun des constituants minéraux naturels n'est toxique ou dangereux en cas d'ingestion.

Cutanée: Données non disponibles. Les constituants minéraux naturels ne sont pas connus pour être absorbés par la peau.

Données de toxicité aiguë:

Estimé de la toxicité aiguë (orale) du mélange : >7000 mg/kg (rat) selon les données des constituants.

Faible toxicité aiguë cutanée et respiratoire selon les résultats d'expérimentations animales.

Ingrédient	DL ₅₀ Orale (mg/kg)	DL ₅₀ Cutanée (mg/kg)	CL ₅₀ Inhalation (ppm, 4 hrs.)
Carbonate de calcium	6450 (rat)	Pas disponible	Pas disponible
Kaolin clay	>5000 mg/kg (rat)	>5000 mg/kg (rat)	Pas disponible
Dioxyde de titane	>25000 mg/kg (rat)	>10000 mg/kg (lapin)	>6820 mg/m ³ (rat)

Corrosion/irritation cutanée

Données non disponibles. Peut causer de la sécheresse et une irritation abrasive au contact de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire :

Données non disponibles. Les particules dans l'oeil peuvent causer de l'irritation par action mécanique.

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition unique

Données non disponibles

Toxicité pour certains organes cibles – Exposition répétée

L'exposition répétée aux particules de silice cristalline peut causer des maladies pulmonaires (silicose).

La silicose est caractérisée par des lésions pulmonaires. Les symptômes de la silicose incluent l'essoufflement, la toux, la diminution des fonctions pulmonaires et la faiblesse.

Les preuves de développement d'une maladie rénale chez les humains suite à l'exposition professionnelle à la silice cristalline sont limitées.

Risque d'aspiration

Ne réponds pas aux critères de classification en matière de toxicité par aspiration.

Sensibilité respiratoire ou cutanée

Pas connu pour être un sensibilisant respiratoire ou cutané.

Cancérogénicité

Silice cristalline :

CIRC La silice cristalline sous forme de quartz ou de cristobalite de sources professionnelles devrait être classifiée comme cancérogène pour l'humain (groupe 1).

ACGIH® Sous forme de quartz ou de cristobalite comme A2 : Cancérogène suspecté pour l'humain.

La silice cristalline sous forme respirable figure dans le *Rapport sur les cancérogènes* du NTP (Programme toxicologique national) comme cancérogène pour l'homme.

Dioxyde de titane :

CIRC L'inhalation à long terme de particules ultrafines de dioxyde de titane est possiblement cancérogène pour l'homme (groupe 2B) selon des preuves insuffisantes chez l'humain et des preuves suffisantes sur les animaux d'expérimentation.

ACGIH® A4 : Inclassable comme cancérogène pour l'humain.

NTP: Ne figure pas dans le *Rapport sur les cancérogènes*.

Toxicité pour la reproduction

Données non disponibles

Mutagénicité sur les cellules germinales

Données non disponibles

Effets d'interaction

L'usage du tabac combiné à l'exposition de la silice respirable peut augmenter le risque de développement de maladies pulmonaires.

Les personnes qui contractent la silicose ont un risque plus élevé de contracter la tuberculose si elles sont exposées à cette bactérie.

SECTION 12: Données écologiques

12.1. Écotoxicité:



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Les données d'écotoxicité ne sont pas disponibles. Composé de minéraux de source naturelle.

12.2. Persistance et dégradation:

Pas disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Pas disponible

12.4. Mobilité dans le sol:

Pas disponible

12.5. Autres effets nocifs:

Pas disponible

SECTION 13: Données sur l'élimination du produit

13.1. Méthodes d'élimination:

Éliminer comme un solide inerte. Ne PAS vider dans les drains ou les égouts.
L'évaluation requise des risques liés au déchet et l'observation des lois applicables relatives aux déchets dangereux sont sous la responsabilité de l'utilisateur. Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU:

Pas régi par les règlements sur le transport international (IMDG, Modèle de règlements de l'ONU).

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Sans objet

14.3. Classe(s) de danger relative(s) au transport:

Sans objet

14.4. Groupe d'emballage:

Sans objet

14.5. Dangers environnementaux:

Pas disponible

14.6. Précautions spéciales pour l'utilisateur:

Pas disponible

14.7. É.-U. Hazardous Materials Regulation (DOT 49CFR):

Pas régi

14.8. Transport des marchandises dangereuses (TMD) au Canada:

Pas régi

SECTION 15: Informations sur la réglementation

15.1. Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement applicable au produit en question:

É.-U.

Statut TSCA:

Les ingrédients figurent à l'inventaire de la TSCA ou sont exempts.

Prop. 65 de la Californie:

Ce produit peut contenir une substance cancérigène connue dans l'État de la Californie [silice cristalline – particules respirables en suspension. Fibres de palygorskite (attapulgite) >5 mm de longueur].



Prep Tex Plus

Fiche de Données de Sécurité

Date de révision: 17 juin 2025

Version: 4.0

Canada

Classification SIMDUT: SIMDUT 1988 : D2A Mélange non testé contenant de la silice cristalline (CIRC groupe 1).

Statut RRSN: Les ingrédients figurent sur la LIS ou sont exempts.

SECTION 16: Autres informations

Références et sources des données :

CCHST, Cheminfo

RTECS, Registry of Toxic Effects of Chemical Substances

NIOSH, Pocket Guide to Chemical Hazards.

Méthodes de classification des mélanges :

É.-U. : Haz Com Standard 29 CFR 1910.1200 (2012)

Canada : Règlement sur les produits contrôlés.

CEE-ONU, Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Légende des abréviations:

ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CIRC – Centre international de Recherche sur le Cancer

CNESST – Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

LEMT– Limite d'exposition en milieu de travail

NIOSH – National Institute for Occupational Safety and Health

NTP – National Toxicology Program

OSHA - Occupational Safety and Health Administration

RSST – Règlement sur la santé et la sécurité du travail

SGH – Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques

SIMDUT – Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

TWA – Moyenne pondérée dans le temps

VEMP – Valeur d'exposition moyenne pondérée

VLE – Valeur limite d'exposition

Informations additionnelles:

Les informations sont fournies sans garantie, explicite ou implicite, mais elles sont exactes à la connaissance de Hamilton Drywall Products. Les données sur cette feuille se rapportent uniquement au produit spécifiquement désigné dans le présent document. Hamilton Drywall Products n'assume aucune responsabilité juridique découlant du fait de recourir ou de se fier à ces données.